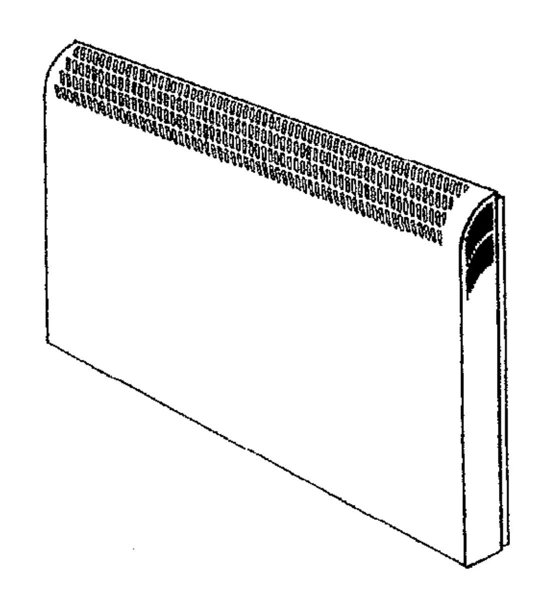


Dendermondesteenweg 268
B 9070 Destelbergen
tel.: 09 / 228 32 31

ACCUMULATEURS STATIQUES

Type STA 8
STA 17
STA 26
STA 34

INSTRUCTION DE MONTAGE
ET MODE D'EMPLOI



Version 21/04/2004

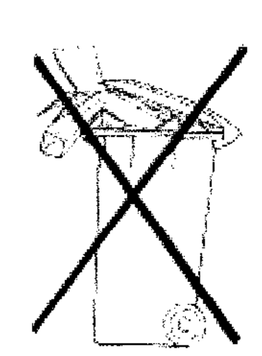
L'installation ne peut être effectuée que par un professionnel compétent qui respectera l'A.R.E.I. et autres exigences relatives.

IMPORTANT : Conservez soigneusement ce mode d'emploi. En cas de changement d'utilisateur, transmettez-le au nouvel utilisateur.

1. GENERALITÉS

Nous vous félicitons de votre achat de cet appareil de chauffage, qui vous fera beaucoup de chaleur agréable et avantageuse.
L'utilisation de cet appareil est simple. Nous vous conseillons toutefois de prendre les quelques minutes indispensables pour prendre connaissance de ce mode d'emploi. Il vous donne des informations importantes en ce qui concerne la sécurité, l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'appareil.

On apportera immédiatement de l'attention aux points suivants :



- L'emballage doit être évacué, conformément aux normes et réglementations locales.

- D'éventuels dégâts de transport doivent être signalés immédiatement auprès du fournisseur. Conserver l'emballage. Nous vous verrons obligés de refuser toute réclamation, dans le cas où l'appareil aurait été installé, alors qu'il présentait des dégâts de transport visibles dont nous n'avons pas été informés au préalable. Signaler également autres vices.

- L'installation ne peut être effectuée que par un professionnel compétent.

Un appareil désaffecté doit être rendu inutilisable. Á cette fin, il y a lieu de couper l'alimentation électrique, puis de déconnecter les câbles d'alimentation.
Puis évacuez l'appareil, conformément aux prescriptions et réglementations locales, vers une décharge agréée.

2. PRESCRIPTIONS DE SÉCURITÉ

- Un appareil de chauffage à accumulation est lourd ! Avant la mise en place de l'appareil, vérifiez la portance et la résistance au poids du sol porteur par un professionnel. Sous l'effet du poids au niveau des pieds de l'appareil, des déformations peuvent se produire, plus particulièrement en cas de revêtements de sol en PVC, parquet ou tapis de sol de couleur claire.

- Le mur, auquel l'appareil doit être fixé afin de ne pas tomber, doit être assez solide pour obtenir une fixation valable.

- Raccorder l'appareil suivant les indications du présent mode d'emploi. Respecter la tension nominale.

- N'utilisez l'appareil que pour l'usage indiqué dans le présent mode d'emploi.
  Couper la tension avant l'ouverture de l'appareil, c'est-à-dire le courant de nuit et si nécessaire le courant de jour et la tension pilote.

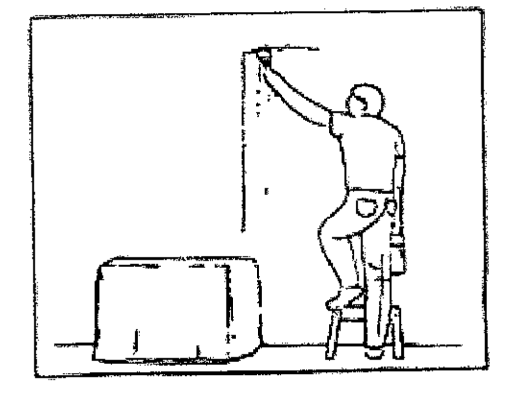
- Respecter les distances de sécurité suivantes :

Par rapport aux murs	min. 2 cm
Par rapport à des matériaux inflammables tels que le bois	min. 2 cm
Par rapport à un élément se trouvant au-dessus de l'appareil (par ex. tablette de fenêtre en pierre)	min. 15 cm *)
Par rapport à des bandeaux en matériaux inflammables (par ex. en bois)	min. 20 cm *)
Par rapport aux objets se trouvant devant la grille de sortie d'air (en toute direction)	min. 50 cm
Entre 2 ou plusieurs appareils de chauffage à accumulation	min. 3 cm

  *) Lorsqu'une tablette horizontale dépasse de la distance **x** (voir schéma 2) vis à vis de la face avant de l'appareil, il y a lieu d'augmenter les distances de sécurité verticales, mentionnées ci-dessus, de la même distance **x**.

- Ne jamais couvrir entièrement ou partiellement l'appareil.
  Ne posez jamais des objets inflammables ou isolants, tels que journaux, couvertures, linge, lessive, bombes aérosol, etc. sur ou à proximité de l'appareil.

- Les appareils de chauffage électriques à accumulation ne peuvent, en aucun cas, être utilisés dans des locaux à risque d'incendie ou d'explosion.
  Ce risque peut apparaître par la présence de gaz, de poussières ou vapeurs.



- Mettre l'appareil hors service lors des travaux de peinture ou de tapisser.

  L'installation doit être adaptée à la puissance de l'appareil. Lire à cet effet les données techniques sur le volant gauche. Suite au raccordement monophasé sur le réseau, on peut s'attendre à une haute intensité du courant.

3. MONTAGE

- Au dosseret de l'appareil il y une tôle de fixation avec des crochets (4, fig. 2) afin de pouvoir fixer l'appareil au mur.
  Creuser des trous dans le mur suivant les indications (fig. 1 et 2) et les dimensions.

- Dévisser les deux vis et après enlever la tôle de fixation et fixer-la horizontalement au mur se servant des ouvertures.

Fig. 1

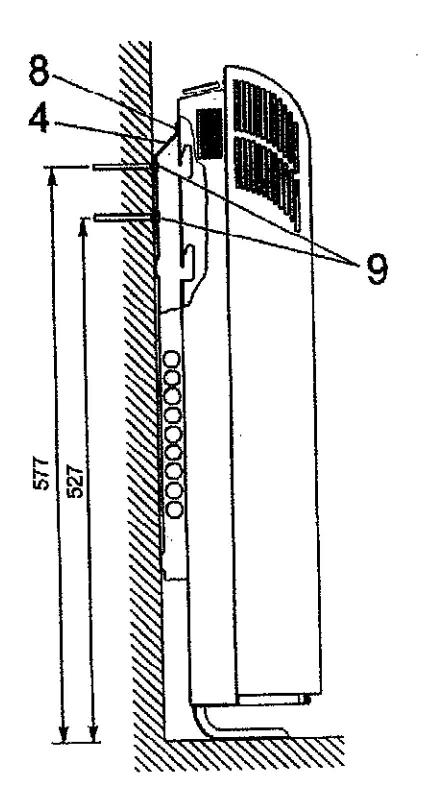
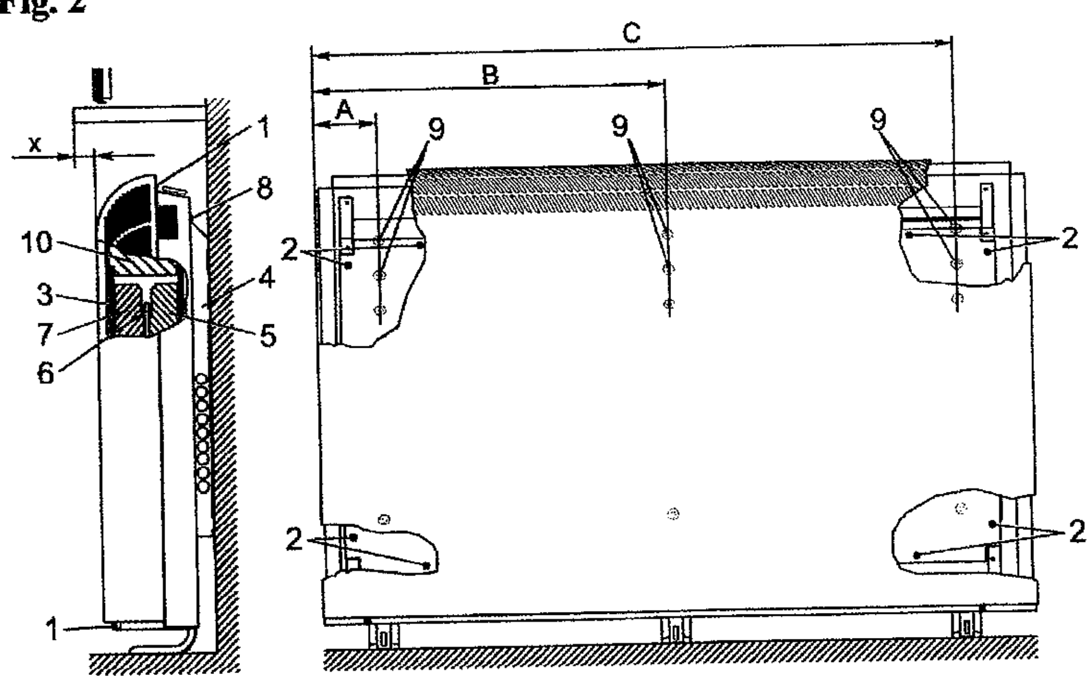


Fig. 2

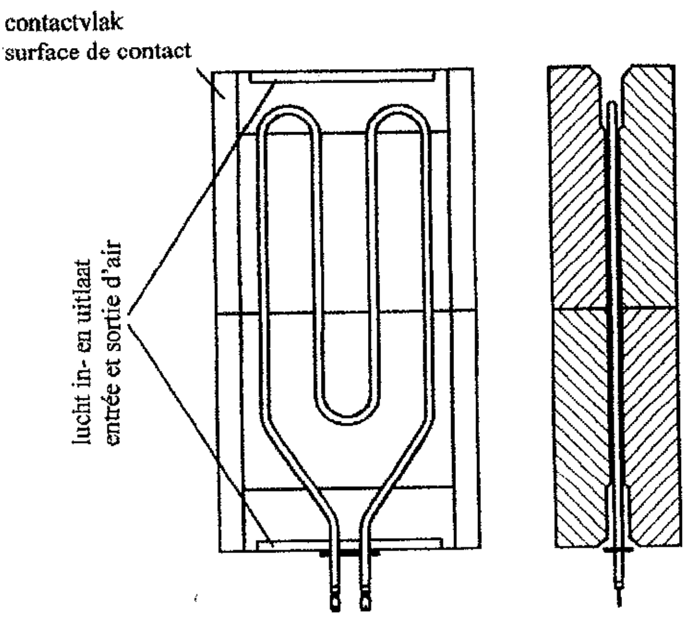


Model	A	B	C
STA 8	80	-	275
STA 17	80	-	486
STA 26	80	381	695
STA 34	80	487	887

- Après la fixation de la tôle au mur, accrochez-y l'appareil.
  ATTENTION : la tôle de fixation sert avant tout de protection contre le basculement. L'appareil doit poser au sol, au moyen de ses pieds.

- Enlevez la tôle de l'appareil, après avoir enlevé les vis (1).

- Enlevez les 8 vis (2) de la tôle intérieure avant, et enlevez cette tôle, en même temps que la plaque d'isolation (3) qui est accrochée. (Attention, ne pas plier la plaque d'isolation) Pour mettre les briques réfractaires arrières (5) en place, faites basculer les résistances (6) sans les déconnecter. Les briques réfractaires arrières doivent être posées contre la plaque d'isolation arrière et s'y appuyer.



Remettez les résistances droites. Mettez les briques réfractaires avant (7) en place, en les serrant contre les briques réfractaires arrières (5). Viellez à placer les briques réfractaires avant de la sorte qu'elles viennent à fleur avec échancrure pratiquée pour la plaque d'isolation avant, afin de pouvoir remettre celle-ci correctement en place.

FIG. 3

4. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

- Le raccordement électrique de l'appareil doit être effectué en conformité aux prescriptions A.R.E.I.. Il est également obligé de respecter les prescriptions de la compagnie distributrice électrique.

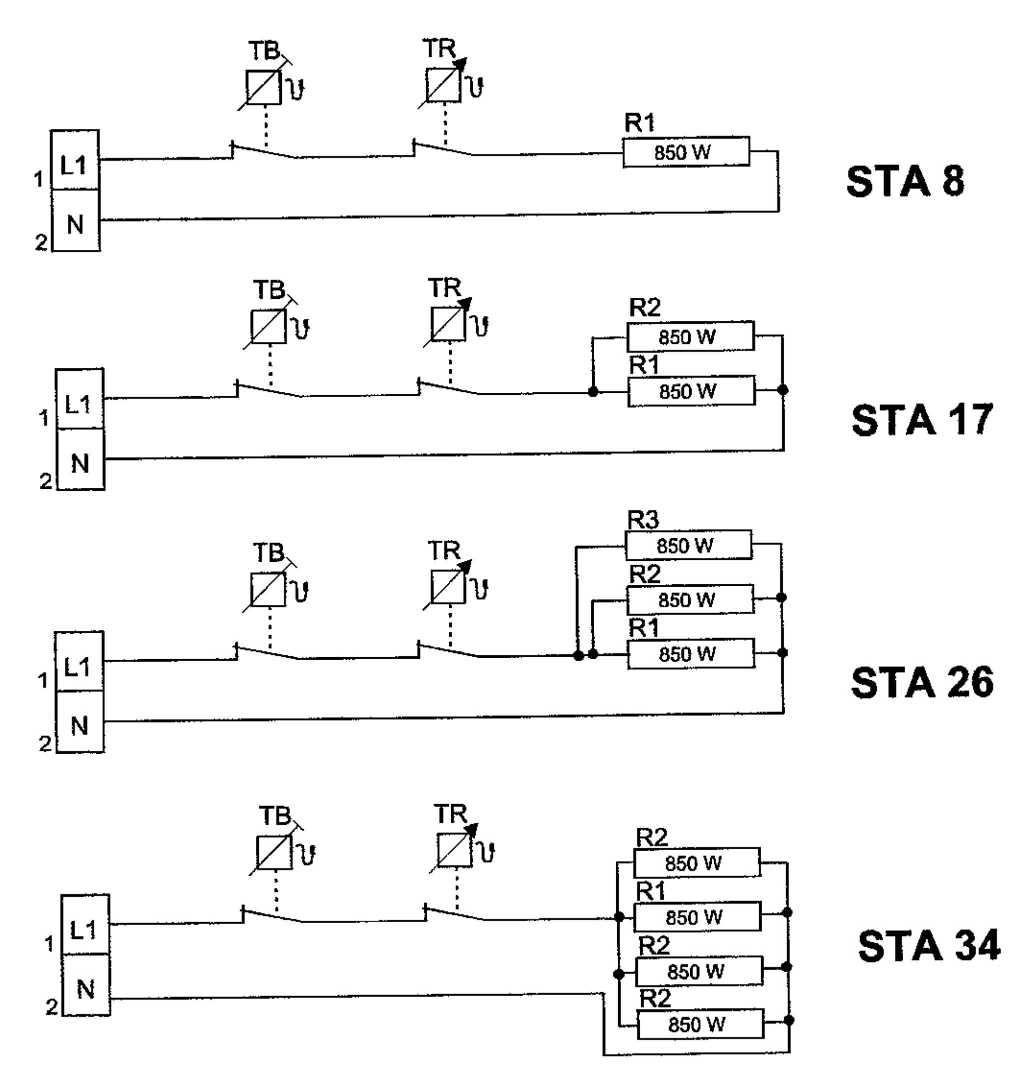
- L'appareil répond à la classe de protection I et doit être raccordé correctement à une prise de terre.

- L'appareil doit se faire débrancher par une fusible omnipolaire prévu d'une ouverture de contact de minimum 3 mm.
  L'appareil doit être raccordé à un circuit électrique prévu d'un dispositif de coupure assez sensible (min. 300 mA).

Dès que le montage et le raccordement sont terminés, il faut vérifier le bon fonctionnement de l'appareil.
<u>Pour la première mise en service de l'appareil, au moins les points suivants sont à vérifier :</u>
- Mesure d'isolation au moyen d'une tension d'au moins 500V. La résistance d'isolation doit être au moins 0,5Mohm.

- L'installateur vérifiera la puissance absorbée par l'appareil. (p.ex. au moyen d'un compteur d'énergie kWh ou un ampèremètre). En variante, la mesure de la résistance à froid peut être mesurée.

- Lors d'un premier chargement ou déchargement, il est possible que l'appareil diffuse une odeur mauvaise. C'est parfaitement normal et pas préjudiciable à la santé. Durant cette période, aérer bien le local.



TR: Oplaadthermostaat / Thermostat de charge
TB: Thermische beveiliging / Thermostat de sécurité
R 1..4: Verwarmingselementen / Elements de chauffe

5. ENTRETIEN

- Avant chaque entretien, débrancher d'abord la tension.

- Nettoyer régulièrement les surfaces externes de l'appareil au moyen d'un chiffon humide. Ne jamais utiliser de produits agressifs.

- Chaque réparation doit être effectuée uniquement par un professionnel compétent en utilisant des pièces de rechange originales.

6. GARANTIE

- THERMELEC garantit l'appareil 2 ans contre tous vices de fabrication et vices cachés. Durant cette période, THERMELEC livrera des pièces de rechange gratuites à l'installateur. THERMELEC remplacera l'appareil dans le cas des vices graves.

- Pour chaque appel à la garantie il faut présenter une preuve d'achat datée et valable.

- Seulement le service technique THERMELEC est compétent d'allouer la garantie.

- La garantie ne s'applique pas si le défaut s'est produit par causes externes comme surtension, dégâts mécaniques, dégâts causés par l'eau, etc. ...
  La garantie tombe si l'appareil n'a pas été installé correctement, si les directives de cette mode d'emploi n'ont pas été suivies ou si des pièces de rechange non-originales ont été utilisées.

7. DONNEES TECHNIQUES

type	STA 8	STA 17	STA 26	STA 34
Puissance nominale	850 W	1700 W	2600 W	3400 W
Tension nominale	230 V 1 N 50 Hz			
Charge nominale en kWh	6,8	13,6	20,4	27,2
Charge max.	7,5	15,5	23,2	30,9
Dimensions				
Longueur	360	570	780	990
Hauteur	675	675	675	675
Epaisseur (*)	130	130	130	130
Poids kg	47	87	127	167
Poids carrosserie en kg	15	23	31	39
Poids briques en kg	32	64	96	128
Nombre de paquets nr. 07	2	4	6	8
Nombre de résistances	1 x 850 W	2 x 850 W	3 x 850 W	4 x 850 W

(*) Sans cadre de fixation